

Mesdames, Messieurs les mandataires des coopératives scolaires OCCE meusiennes,
comme l'année précédente,

l'OCCE Meuse vous propose

Solida'Coops

Participer à cette action c'est aider au financement d'un projet de votre coopérative scolaire tout en contribuant au financement de projets d'autres coopératives en Meuse par la vente de billets OCCE à 2€.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

⇒ Une coop : un gagnant

❖ Conditions

- En s'inscrivant à l'action, la coopérative scolaire OCCE s'engage à commander au minimum le nombre de billets équivalents au nombre de coopérateurs élèves adhérents.
- La participation demandée par l'OCCE Meuse est de 1€ par coopérateur.

❖ Procédure

- La commande des billets est à envoyer par mail à l'OCCE au plus tard le **17 décembre 2021**. secretariatoccemeuse@orange.fr
- Chaque coopérative participante reçoit les billets numérotés dans les 3 semaines qui suivent la commande.
- Tous les billets commandés sont facturés (les billets non vendus ne sont pas repris).
- Chaque coopérative est libre de vendre ses billets quand elle le souhaite (fin mai au plus tard).



- Dès la vente terminée, la coopérative contacte l'OCCE qui lui attribue un numéro gagnant.
- Le gagnant choisira qu'il lot qu'il désire parmi la liste qui vous est jointe.

⇒ **Un projet de coop : un financement**

- Le prix de vente du billet, fixé à 2€, permet à la coopérative d'estimer le montant de son gain :

- prix d'achat du billet à l'OCCE : 1€
- prix de vente par la coop : 2€
- nombre de coopérateurs 150 → montant du gain : 150€

- La coopérative a la possibilité de commander plus de billets que de coopérateurs si elle a besoin d'un financement plus élevé pour son projet.

⇒ **Des projets de coops : une solidarité**

Une ou plusieurs coopératives pourront bénéficier d'un soutien financier de l'OCCE Meuse. Le montant attribué dépendra du fond de solidarité constitué par la vente des billets et du nombre de projets à soutenir ; il sera d'un montant maximum de 200 euros.

❖ **conditions d'obtention d'une aide au financement d'un projet**

- Renseigner la fiche projet OCCE jointe et l'envoyer par mail pour le **22 janvier 2022**. secretariatoccemeuse@orange.fr

- Etre retenu par la commission d'attribution des aides composée de membres du CA départemental.

- ❖ **Réunion de la commission** : courant février

- ❖ **Courriers d'informations** : début mars

Nous espérons que l'action **Solida'Coops** retiendra votre attention.

Le conseil d'administration de l'OCCE Meuse